

AVIS PUBLIC

AUX CITOYENS DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

**MODIFICATION AU CALENDRIER DES
SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL
DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS POUR L'ANNÉE 2019**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Michel Légaré, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la MRC du Val-Saint-François, que la modification suivante est apportée au calendrier des séances ordinaires pour l'année 2019 :

- la séance qui devait avoir lieu le mercredi 11 décembre, à 19 h, est reportée au mercredi 18 décembre, à 18 h.

La séance se tiendra à l'endroit habituel :
Salle du conseil
810, montée du Parc
Richmond (Québec) J0B 2H0

Donné à Richmond, ce 10 décembre 2019.



Michel Légaré
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION (art. 148 C.M)

Je, soussigné, Liane Boisvert, directeur(trice) général(e) ou greffier(ière) de la Municipalité de St-Denis-de-Brompton, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public modifié du calendrier des séances ordinaires du Conseil de la MRC du Val-Saint-François pour l'année 2019, aux endroits fixés par le conseil, le 12 décembre 2019 entre 9 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 décembre 2019.

SCEAU



Directeur(trice) général(e) ou Greffier(ière)